

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 26-août-2016

Date de révision 13-avr.-2017

Numéro de révision 3

EGHS / Français (French)

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** Cool 3  
**Codes produit** 10-6001, 10-6004, 10-6010  
**Numéro de FDS** 1340891\_E  
**Nom chimique**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Laboratory Use Only.  
**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** ITW Test & Measurement GmbH  
**Adresse du fabricant** Boschstraße 10  
73734 Esslingen am Neckar / GERMANY  
www.buehler-met.de www.buehler.fr www.buehler.co.uk  
**Numéro de téléphone** +49 (0) 711 4904690-0  
**Adresse e-mail** lab.eu@buehler.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545  
Americas: +1 760 476 3962  
Middle East/Africa: +1 760 476 3959  
UK: +44 8 08 189 0979  
Europe: +1 760 476 3961  
Asia Pacific: +1 760 476 3960

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

This mixture is classified as not hazardous according to regulation (EC) 1272/2008 [GHS]

**2.2. Éléments d'étiquetage**

This mixture is classified as not hazardous according to regulation (EC) 1272/2008 [GHS]

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible

### Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**3.1 Substances**

Sans objet.

**3.2 Mélanges**

Nom chimique	N° CE	CAS No	Weight-%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Water	-	7732-18-5	60 - 90%	Aucune donnée disponible	
Methyldiethanolamine	203-312-7	105-59-9	1 - 5%	Eye Irrit. 2 (H319)	
Glycerol poly(oxyethylene) poly(oxypropylene) ether	-	9082-00-2	1 - 5%	Aucune donnée disponible	
Butoxydiglycol	203-961-6	112-34-5	1 - 5%	Eye Irrit. 2 (H319)	

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS No	Liste candidate des substances SVHC
Water	7732-18-5	-
Glycerol poly(oxyethylene) poly(oxypropylene) ether	9082-00-2	-
Methyldiethanolamine	105-59-9	-
Butoxydiglycol	112-34-5	-

### Section 4 : PREMIERS SECOURS

**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

**Inhalation**

Transporter la victime à l'air frais.

<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Sensation de brûlure.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

### **Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Moyens d'extinction appropriés** Aucune information disponible.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

##### **Dangers spécifiques dus au produit chimique**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Butoxydiglycol 112-34-5	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 67 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Butoxydiglycol 112-34-5	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 101.2	-	H* STEL: 100 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m <sup>3</sup>

	mg/m <sup>3</sup>				
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Butoxydiglycol 112-34-5	STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm STEL: 101 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 ppm TWA: 67 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 100 mg/m <sup>3</sup> TWA: 67 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m <sup>3</sup> STEL: 20 ppm STEL: 102 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux. Aucun exigé pour l'utilisation par les consommateurs.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	Jaune clair	
<b>Odeur</b>	Légère	
<b>Couleur</b>	Aucune information disponible	
<b>Odor Threshold</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques Méthode</b>
pH	9.6	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.05	
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

Viscosité 6

### 9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
VOC Content (%)	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Densité apparente	Aucune information disponible
Granulométrie	Aucune information disponible
Distribution granulométrique	Aucune information disponible

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques	Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**      Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Informations sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

### Mesures numériques de toxicité

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

<b>ETAmél (voie orale)</b>	24,727.00 mg/kg
<b>ETAmél (voie cutanée)</b>	26,055.00 mg/kg
<b>ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)</b>	87.38 mg/L

#### Toxicité aiguë inconnue

- 40 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue
- 34 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 30 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 40 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
- 40 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 39 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Water	> 90 mL/kg ( Rat )	-	-
Methyldiethanolamine	= 1900 mg/kg ( Rat ) = 1945 mg/kg ( Rat )	= 5990 mg/kg ( Rabbit )	-
Glycerol poly(oxyethylene) poly(oxypropylene) ether	> 10 g/kg ( Rat )	> 5 g/kg ( Rabbit )	-
Butoxydiglycol	= 5660 mg/kg ( Rat )	= 2700 mg/kg ( Rabbit )	-

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Peut entraîner une irritation cutanée.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour les yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Aucune information disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucune information disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Aucune information disponible.

Nom chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Methyldiethanolamine	72h EC50: = 37 mg/L (Desmodesmus subspicatus) 96h EC50: = 20 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96h LC50: > 1000 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 1000 - 2200 mg/L (Leuciscus idus)	EC50 = 410 mg/L 17 h	48h EC50: = 230 mg/L
Butoxydiglycol	96h EC50: > 100 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96h LC50: = 1300 mg/L (Lepomis macrochirus)	-	24h EC50: = 2850 mg/L 48h EC50: > 100 mg/L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
Methyldiethanolamine	-1.08

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Methyldiethanolamine	Sans objet
Butoxydiglycol	Sans objet



**12.6. Autres effets néfastes**

Autres effets néfastes                      Aucune information disponible.

**Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés                      Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés                      Aucune information disponible.

**Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**IMDG/IMO**    NON RÉGLEMENTÉ  
 14.1 N° ONU    Not Regulated  
 14.2 Nom d'expédition                              NON RÉGLEMENTÉ  
 14.3 Classe de danger                              NON RÉGLEMENTÉ  
 14.4 Groupe d'emballage                            NON RÉGLEMENTÉ  
 14.5 Polluant marin                                Sans objet  
 14.6 Dispositions spéciales                      Aucun(e)  
 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC                      Aucune information disponible

**RID**    NON RÉGLEMENTÉ  
 14.1 N° ONU    NON RÉGLEMENTÉ  
 14.2 Nom d'expédition                              NON RÉGLEMENTÉ  
 14.3 Classe de danger                              NON RÉGLEMENTÉ  
 14.4 Groupe d'emballage                            NON RÉGLEMENTÉ  
 14.5 Danger pour l'environnement              Sans objet  
 14.6 Dispositions spéciales                      Aucun(e)

**ADR**    NON RÉGLEMENTÉ  
 14.1 N° ONU    NON RÉGLEMENTÉ  
 14.2 Nom d'expédition                              NON RÉGLEMENTÉ  
 14.3 Classe de danger                              NON RÉGLEMENTÉ  
 14.4 Groupe d'emballage                            NON RÉGLEMENTÉ  
 14.5 Danger pour l'environnement              Sans objet  
 14.6 Dispositions spéciales                      Aucun(e)

**IATA**    NON RÉGLEMENTÉ  
 14.1 N° ONU    NON RÉGLEMENTÉ  
 14.2 Nom d'expédition                              NON REGULATED  
 14.3 Classe de danger                              NON RÉGLEMENTÉ

14.4 Groupe d'emballage	NON RÉGLEMENTÉ
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>IMDG/IMO</b>	NON RÉGLEMENTÉ
14.1 N° ONU	Not Regulated
14.2 Nom d'expédition	NON RÉGLEMENTÉ
14.3 Classe de danger	NON RÉGLEMENTÉ
14.4 Groupe d'emballage	NON RÉGLEMENTÉ
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

<b>RID</b>	NON RÉGLEMENTÉ
14.1 N° ONU	NON RÉGLEMENTÉ
14.2 Nom d'expédition	NON RÉGLEMENTÉ
14.3 Classe de danger	NON RÉGLEMENTÉ
14.4 Groupe d'emballage	NON RÉGLEMENTÉ
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

<b>ADR</b>	NON RÉGLEMENTÉ
14.1 N° ONU	NON RÉGLEMENTÉ
14.2 Nom d'expédition	NON RÉGLEMENTÉ
14.3 Classe de danger	NON RÉGLEMENTÉ
14.4 Groupe d'emballage	NON RÉGLEMENTÉ
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

<b>IATA</b>	NON RÉGLEMENTÉ
14.1 N° ONU	NON RÉGLEMENTÉ
14.2 Nom d'expédition	NON REGULATED
14.3 Classe de danger	NON RÉGLEMENTÉ
14.4 Groupe d'emballage	NON RÉGLEMENTÉ
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations nationales****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Methyldiethanolamine 105-59-9	RG 49, RG 49bis	-
Butoxydiglycol 112-34-5	RG 84	-

**Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)** Non dangereux

**Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Butoxydiglycol - 112-34-5	Use restricted. See item 55.	

**Polluants organiques persistants**

Sans objet.

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet.

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>DSL/NDSL</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>ENCS</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>IECSC</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>KECL</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>PICCS</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>AICS (Australie)</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

**Légende**

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune information disponible.

<b>Section 16 : AUTRES INFORMATIONS</b>
---

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

**Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	-	Désignation « Peau »

**Principales références de la littérature et sources de données**

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

**Date d'émission** 01-mars-2017

**Date de révision** 13-avr.-2017

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.



*Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.*

**Fin de la Fiche de données de sécurité**